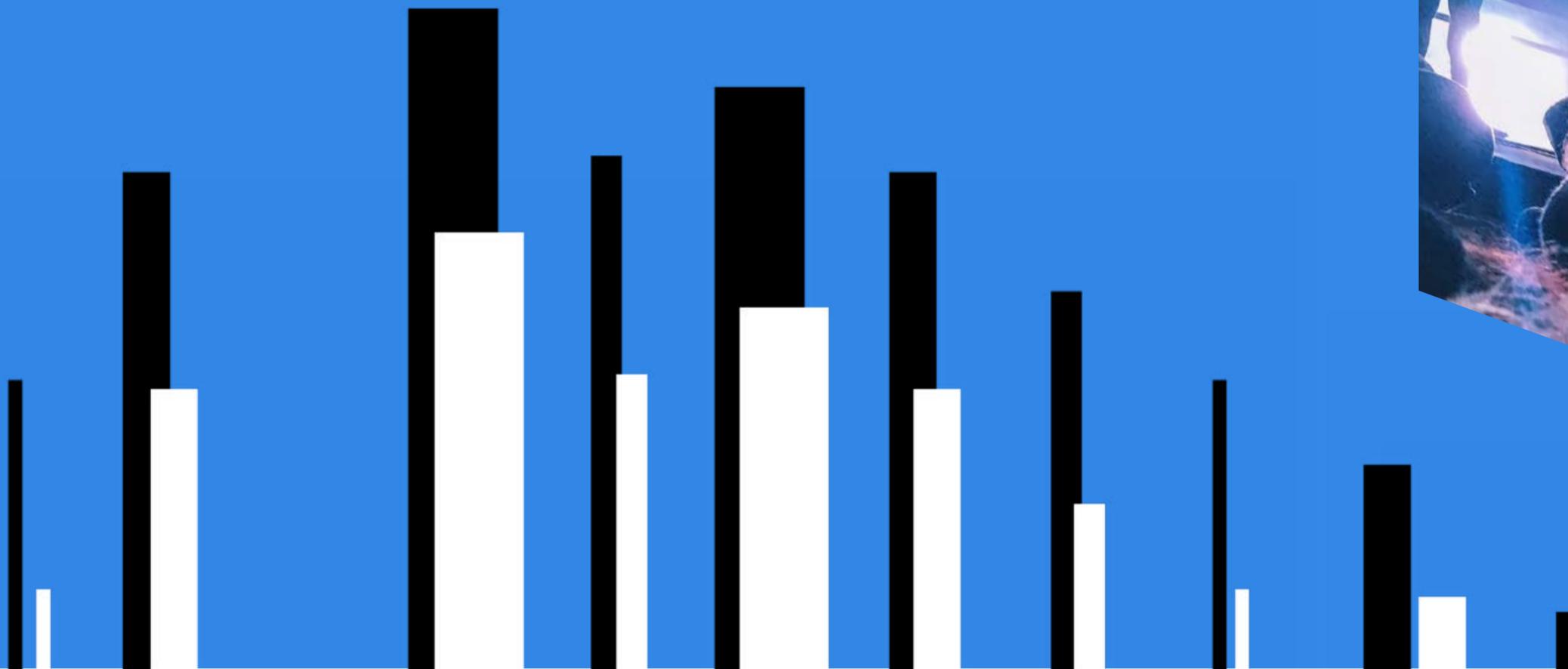


AVANTAGES

MEMBRE





UNE FORCE COLLECTIVE

L'ADISQ protège, outille et aide les entreprises à se développer pour que les musiques et les spectacles d'ici résonnent fort au Québec et partout dans le monde.

Être membre de l'ADISQ, c'est rejoindre le plus important réseau d'entrepreneur.es qui œuvrent en production ou en commercialisation de musique et de spectacle.

C'est aussi bénéficier de nombreux avantages sans cesse renouvelés.

VIE ASSOCIATIVE

Devenir acteur de changement au sein d'une force collective.

- Participer aux **assemblées générales** et élire le **conseil d'administration**.
- Accéder à un **programme de formations et de webinaires** présenté par des expert.es de l'industrie, traitant de thématiques entrepreneuriales diverses.
- Prendre part à des **groupes de discussion** sur les besoins des membres.
- Participer à une **foule d'événements** sur des sujets en lien avec l'industrie.
- Avoir accès au **programme *Privilèges membres***, incluant un régime d'assurance et de nombreux rabais auprès d'entreprises de services partenaires.
- Intégrer la **liste des membres ADISQ** sur notre site Internet.
- Recevoir l'infolettre hebdomadaire **InformADISQ**.
- Obtenir gratuitement le **magazine PalmarèsPRO**, la référence en matière de palmarès musicaux pour les professionnel.les au Québec.
- Bénéficier de points pour la participation à des comités ou à des formations, offrant un **crédit pour le renouvellement** de la cotisation annuelle.

RELATIONS DE TRAVAIL

Bâtir un régime de relations de travail juste, équilibré et structurant pour l'industrie.

- Profiter de **conseils généraux et juridiques** au sujet des ententes collectives négociées par l'ADISQ.
- Accéder à des **séances d'information sur les ententes collectives** applicables dans le secteur.
- Obtenir une **assistance** en cas de mésententes liées aux relations de travail.
- Être informé des **dossiers législatifs et politiques** reliés aux relations de travail et autres sujets connexes.

AFFAIRES PUBLIQUES ET RECHERCHE

Représenter, guider et défendre les intérêts de ses membres.

- Faire partie d'**une force collective représentante** en matière de financement public, de politique générale, de droits d'auteur, de réglementation en radiodiffusion et en télécommunication.
- Obtenir des **conseils personnalisés** pour les dossiers réglementaires et politiques.
- Participer à des **séances d'information** sur les grands dossiers et sur les résultats des recherches et des études menées par l'ADISQ.
- Recevoir l'**infolettre de veille hebdomadaire** sur l'industrie de la musique, sur le plan national et international.

PROMOTION COLLECTIVE

Faire rayonner les musiques et les spectacles québécois.

- Obtenir un **droit de vote** aux Galas de l'ADISQ.
- Bénéficier d'un **tarif préférentiel** pour l'inscription de vos projets au recensement des Galas de l'ADISQ.
- Pouvoir **recenser votre entreprise** au Gala de l'Industrie.
- Participer à la **consultation annuelle des membres** pour la réglementation des prix Félix.
- Recevoir des **certifications spectacles** décernées par l'ADISQ à ses membres :
Billets Or, Argent, Platine.
- Profiter d'une **visibilité prioritaire** dans les initiatives collectives comme le PalmarèsADISQ.



UNE FORCE COLLECTIVE

DEVENIR MEMBRE

Besoin d'informations supplémentaires ?

Contactez-nous :

membres@adisq.com